



Comment réguler des situations de tensions et prévenir des dysfonctionnements ?

*Pour faire face aux nouvelles contraintes et contradictions inhérentes au travail visant la "satisfaction" du client, de l'usager ou du patient, chaque professionnel mobilise et développe des compétences, des "trucs et astuces" pour continuer à exercer "malgré tout" son métier et le faire évoluer.*

*Analyser sa pratique professionnelle permet de retrouver du sens aux actions individuelles et collectives en redéfinissant les formes et les contenus du métier.*

### Objectifs

En proposant des espaces collectifs d'élaboration de l'expérience professionnelle, les Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GAPP) permettent de prendre du recul pour construire une intelligibilité collective des situations de travail, et pour s'interroger sur sa pratique professionnelle, son métier, ses évolutions.

Deux modalités sont possibles : les GAPP en intra ou en inter :

1. Dans le cadre d'un groupe intra-structure, les GAPP offrent la possibilité :

- De renforcer les collectifs de travail
- D'identifier les compétences collectives d'une équipe
- De favoriser les processus de coopération dans le travail.

Regroupant les professionnels d'une même structure (groupe métier ou groupe inter-catégoriel), les GAPP élargissent la réflexion sur l'organisation même du travail, son histoire, ses enjeux et ses ressources.

2. En inter, les GAPP permettent surtout de confronter des pratiques professionnelles issues de structures organisationnelles différentes, mais dans un même champ professionnel, afin d'aller plus loin sur la question du métier (qui, quoi, pourquoi, comment, ...) :

- Réflexion personnelle sur son positionnement, réflexion collective sur le métier et ses évolutions, contraintes...

L'objectif de ces groupes est de créer les conditions d'échanges et de confrontation des pratiques professionnelles pour « apprendre » de ces retours d'expériences afin de refonder le métier réel à partir de l'élaboration de nouvelles règles de métier.

### Qui est concerné ?

Ces groupes d'analyse de la pratique s'adressent à tous les professionnels d'un même secteur, expérimentés ou débutants, exerçant dans les "métiers de la relation", désirant analyser leurs pratiques professionnelles :

- Relations d'accueil / de service
- Relations de soin / thérapeutiques
- Relations de pédagogues / éducatives
- Relations d'accompagnement
- ...

## Référents théoriques / Animateurs

---

Les grilles d'analyse des situations de travail sont construites à partir des concepts explicatifs de la psycho-dynamique du travail, de la clinique de l'activité et de la sociologie du travail.

Les GAPP sont animés par un psychologue du travail ayant une expérience des secteurs d'activité concernés. Une coanimation est possible avec un sociologue des organisations

## Méthodes et outils

---

Présentation du déroulement d'une séance collective de 2 heures

### Etape 1 :

- Description d'une situation de travail par un membre du groupe, soit à partir du récit d'expérience ou de la technique du sosie (méthodologie centrée sur l'analyse de l'activité).
- Deux situations sont décrites par séances.

### Etape 2 :

- Réflexion autour de la situation présentée Identification, valorisation des compétences et aptitudes
- Analyse des pratiques, par le groupe, en les confrontant, et en cherchant à les modifier et les améliorer
- Analyse de ce qui a été fait et ce qui aurait pu être fait

### Etape 3 :

- Formalisation / synthèse
- Constitution d'une nouvelle forme de pensée collective à propos du travail, favorisant production et démultiplication de nouveaux modèles d'action

Les séances se clôturent par une ou deux séances de synthèse, permettant de faire le point sur l'atteinte des objectifs fixés lors de l'analyse de la demande.

**Nombre maximum de participants : 10**

## Durée

---

- En inter : Les séances ont lieu un jeudi par mois, de 18h30 à 20h30, pendant 10 mois.
- En intra : Les GAPP se réunissent 2h, 2 fois par mois, pendant au maximum un semestre.

## Contact

---

### **MANAGEMENT & HUMANISME CONSEIL**

Mohamed Hamadou

Tél : 06 16 26 93 60 - Mail : [contact@mh-conseil.com](mailto:contact@mh-conseil.com) - Site Web : [www.mh-conseil.com](http://www.mh-conseil.com)

MANAGEMENT & HUMANISME CONSEIL

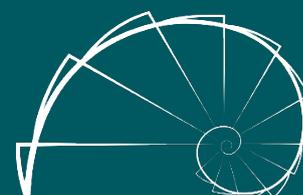
Mohamed Hamadou

3 chemin de Venières - 69540 Irigny

Siret : 448 288 282 00024

Tél : 06 16 26 93 60 • Mail : [contact@mh-conseil.com](mailto:contact@mh-conseil.com)

Site Web : [www.mh-conseil.com](http://www.mh-conseil.com)



**MH conseil**

ÉVALUER • FORMER • COACHER